

Décision

Générale

colonial

Décision n° 912 accordant une subvention de 10.000 francs au Président du club Somali-Dankali

n° 912

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/08/1953

Date de publication
11 juillet 1953

Date du numéro
1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de dix mille francs Djibouti (10.000 F.D.), est accordée au Président du Club Somali-Dankali pour l'organisation d'une compétition sportive à Hargheissa (Somaliland). La dévense visée ci-dessus est imputable au budget de fonctionnement du Service local, exercice 1953, section 17, chapitre 35, article 1er , paragraphe 1.